

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article2586>

COP26, encore une "conférence de la dernière chance" pour le climat ?

- COP climat et égalité femmes-hommes -



Date de mise en ligne : mardi 2 novembre 2021

Site de l'Association Adéquations

La 26ème Conférence des 196 Etats parties à la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, se tient à Glasgow en Ecosse, du 31 octobre au 12 novembre 2021. Initialement prévue en 2020 pour le 5ème anniversaire de l'Accord de Paris, elle est une nouvelle fois qualifiée de "COP de la dernière chance", d'autant que les actuels programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre présentés par les Etats, conduisent à une hausse des températures d'au moins 2,7°C à la fin du 21ème siècle. Loin des engagements de l'Accord de Paris pour 2° et si possible 1,5°.

COP26 Actualités et événements en cours

[Notre article sur des annonces et initiatives officielles ou d'organisations de la société civile](#)

[Chaîne youtube des événements de la COP](#)

Mobilisation des organisations de la société civile : la Coalition 26 en Grande-Bretagne

- ▶ [Membres de la Coalition COP26](#)
- ▶ [Appel à l'action](#)
- ▶ [Programme des événements sur place ou numériques\)](#)
- ▶ [Télécharger le programme numérique](#)
- ▶ [Télécharger le programme complet du sommet des peuples pour la justice climatique](#)
- ▶ [Journée de mobilisation mondiale : 6 novembre](#)

Mobilisations féministes pour la justice climatique

- ▶ [Notre article sur genre, climat et mobilisations féministes à la COP26](#)
- ▶ [Télécharger le programme des événements féministes du WGC à la COP26 \(en anglais\)](#)
- ▶ [Positions de la Women Gender Constituency](#)

Les enjeux de la COP 26

Les plans nationaux de réduction des émissions de GES, un "aller-simple vers le désastre" ?

La Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) engage les Etats à proposer et mettre en oeuvre des plans de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du dérèglement climatique. [L'Accord de Paris de 2015](#) vise à limiter d'ici à 2100 le réchauffement climatique à +2°C maximum et à "poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C" (limite pour éviter la submersion de certains Etats insulaires).

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), créé dès 1988, évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat. Son dernier rapport, paru en août 2021, est une nouvelle alerte sur la dégradation du climat.

Le réchauffement climatique depuis l'époque préindustrielle est calculé à + de 1,1° causant déjà de nombreux impacts : incendies, sécheresses, inondations, ouragans, érosion côtière, accélération de la perte de la biodiversité, etc. Sans une réorientation rapide et massive des modes de production, consommation, transports, habitats, agriculture, actuellement basés sur l'extractivisme et l'utilisation des énergies fossiles (pétrole, gaz), le réchauffement climatique atteindra près de 3° à la fin du siècle, franchissant le seuil de 1,5° entre 2030 et 2050.

Les Etats doivent formuler tous les cinq ans d'ici 2030 des "Contributions nationales déterminées" sur la diminution de leurs émissions de gaz à effet de serre. La date limite avait été reportée au 13 octobre. Même si 85 pays (couvrant 62,7% des émissions globales), dont la Chine, ont finalement présenté des engagements nationaux ré-évalués à la hausse, ces Plans de réduction des émissions de GES conduisent à une hausse des températures d'au moins 2,7°C à la fin du 21ème siècle. Les engagements de l'Accord de Paris pour 2° et si possible 1,5° semblent donc hors de portée.

L'actuelle trajectoire de ces engagements nationaux conduit en effet à une hausse des émissions carbone d'environ 16 % entre 2019 et 2030. Selon le Secrétaire général des Nations unies ces "contributions nationales" constituent "un "aller-simple vers le désastre". Pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, les émissions de gaz à effet de serre devraient être réduites de 45 % entre 2010 et 2030. Pourtant d'ici 2030, les gouvernements prévoient de produire plus du double de la quantité d'énergies fossiles qui serait compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C (rapport du PNUE). L'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique qu'après la baisse de 5,8% des émissions en 2020 suite à la crise sanitaire, elles sont reparties à la hausse en 2021, avec une prévision de 4,8% (33 milliards de tonnes équivalent CO2), alors même que certaines activités comme les voyages aériens n'ont pas pleinement repris.

L'article 6 et le risque du "marché du carbone"

La poursuite de la discussion sur le Manuel d'application de l'Accord de Paris est au centre des négociations de la COP26. Les États doivent adopter des règles communes : calendrier, règles de rapportage uniformisées et transparentes, modalités du mécanisme d'évaluation.

Un point d'achoppement est l'article 6 de l'Accord de Paris, qui demande aux Etats de mettre en place un système d'inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre sans "double comptage". Le système de "transferts internationaux de réductions d'émissions de GES" (ITMO) permet en effet aux Etats et entreprises fortement émetteurs de vendre des "crédits carbone" à des Etats ou entreprises moins émetteurs (grâce à des projets, comme par exemple, la création d'un parc éolien ou solaire). L'enjeu est que ces Etats ne comptabilisent pas la diminution du carbone même si elle a lieu au niveau national, puisque d'un autre côté il y a eu "transfert international" de cette réduction. Il manque de critères pour identifier si le pays qui vend des crédits carbone et celui qui en achète ne les comptabilise pas tous les deux dans leur politique climatique.

Par ailleurs il y a un manque de transparence sur la définition des ces "projets de compensation" et sur le respect des droits humains dans les territoires pouvant être impactés par ces projets (exemple "reforestation" au Sud pour compenser une pollution au Nord, mais sans concertation avec la population autochtone directement concernée).

La responsabilité des pays riches vis-à-vis des pays pauvres

Parmi les enjeux de la COP figurent également l'adaptation au réchauffement climatiques ainsi que la question des "pertes et dommages", quand les catastrophes climatiques sont déjà en cours, ce qui est le cas dans de nombreuses régions du monde, entraînant des dommages irréversibles, particulièrement dans les pays les plus pauvres. La notion de "pertes et dommages" (ou "préjudices") a été lancée à la COP19 de Varsovie : les pays responsables des changements climatiques actuels doivent dédommager ceux qui subissent les conséquences du réchauffement. Il s'agit d'une application du principe de "responsabilités communes mais différenciées" adopté au Sommet de la terre en 1992.

Les organisations de la société civile interpellent depuis des années sur la justice climatique et la dette climatiques des pays riches par rapport aux pays du Sud : les pays du Nord sont en effet responsables historiquement des émissions de GES et du réchauffement en cours à partir de l'époque industrielle et coloniale. Les pays occidentaux ont ensuite délocalisé leurs industries et une partie de leurs émissions de GES alimentant le développement des pays émergents, la Chine, l'Inde, le Brésil, dont la production d'électricité provient encore majoritairement du charbon. Par ailleurs la consommation de viande et de soja pour l'alimentation du bétail, de l'huile de palme, du bois, du papier des pays riches accélère la déforestation en Amérique du Sud, Afrique subsaharienne et Asie du Sud-Est (100 millions d'hectares de forêt disparus depuis 20 ans, selon la FAO).

Les pays riches se sont engagés en 2009, à la COP de Copenhague, à affecter 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 aux pays du Sud pour la lutte contre les changements climatiques (ce montant devant ensuite augmenter à partir de 2025). Selon [l'OCDE l'aide atteint 79,6 milliards en 2019 \(67,8 M euros\)](#) ; chiffres qui sont contestés par les organisations de la société civile, notamment du fait qu'ils intègrent une partie des projets climat déjà existant au titre de l'Aide publique au développement, que les prêts peuvent être comptés également, et que, de toute façon, ce montant est très insuffisant par rapport aux besoins. La COP26 est censée fixer un nouvel objectif de montant financier climat pour la période après 2025. Cette question du financement génère des tensions à chaque COP entre les pays riches et le "groupe des 77", qui rassemblent 132 pays les plus défavorisés ainsi qu'avec l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).

Justice climatique versus fuite en avant capitaliste et technologique ?

Pourtant les sources de financements ne manqueraient pas : à titre de comparaison, les dépenses militaires mondiales s'élèvent à près de 2000 milliards de dollars en 2020 (en hausse de 2,6 % par rapport à 2019). ([SIPRI, rapport 2021](#)), tandis que l'évasion fiscale coûterait 427 milliards de dollars par an, soit 360 milliards d'euros ([Tax Justice Network](#)). Par ailleurs, les pays les plus riches continuent à investir plus de fonds publics dans les énergies fossiles que pour les énergies renouvelables, et les plans de "relance covid" ont été une occasion manquée pour un changement de paradigme. Environ 423 milliards de dollars de subventions sont affectées chaque année pour les combustibles fossiles.

Partout dans le monde, le changement climatique est avant tout une question de justice sociale et économique. Ainsi, chaque habitant-e de la planète émet en moyenne 6,6 tonnes de gaz à effet de serre (soit un total de 50 milliards de tonnes de CO₂). Mais la moitié des habitant-es n'émet que 1,6 tonne par an tandis que 1 % des gens (les plus riches) en émettent chacun 110 tonnes ([Laboratoire sur les inégalités mondiales \(rapport pdf 36 p. en anglais\)](#)). En gros, les 10% les plus riches sont responsables de 50% des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, le poids de l'endettement des pays les plus pauvres rend impossible d'investir dans des planifications à long terme pour changer de modèle. Le fait qu'une partie de l'aide des pays riches pour les projets climat des pays

pauvres se fasse sous forme de prêts aggrave encore cette dette.

Et la COP26 pourrait représenter un danger, si, pour préserver les intérêts d'une minorité, les milieux d'affaires, les industries fossiles qui cherchent à gagner du temps, les dirigeants politiques enfermés dans la culture archaïque de la croissance du produit intérieur brut, continuent à se réfugier derrière ce que des organisations de la société civile appellent les "fausses solutions climat" : énergie nucléaire, agro-industrie rebaptisée "intelligente" et alimentation toujours plus transformée, agrocarburants, technologies hasardeuses de manipulation du climat, de capture carbone et géo-ingénierie, marché du carbone, etc. En particulier les objectifs annoncés de "Zéro émissions nettes" ou "neutralité carbone" activement promue par les pays riches et les entreprises (compensation carbone ou achat de "droits à polluer" au lieu d'efforts pour la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre) pourraient contribuer à l'accélération de l'accaparement des terres et du reboisement industriel dans les pays pauvres.

Des journalistes environnementaux de trente-quatre pays ont publié un appel rappelant [l'obligation de transparence des Etats et des entreprises concernant les informations environnementales](#).

Des organisations de la société civile avaient, en vain, appelé l'ONU à reporter la COP, au vu des incertitudes liés à la crise sanitaire. Les réponses sur la partie des négociations en numérique n'ont pas été clairement données et de nombreux représentant-es des Suds ne sont pas en mesure de faire le déplacement. L'ordre du jour de la COP est énorme, avec 136 points à examiner, d'autant que la crise sanitaire a entraîné le report de négociations intermédiaires ou leur limitation à des échanges virtuels. Sur place, difficulté d'accès, files d'attente de plusieurs heures en contradiction avec la "distanciation physique", tests covid à faire tous les jours, rendent la participation stressante. L'accès des observateurs, des expert-es et des représentants de la société civile aux espaces de négociations est loin d'être aussi "inclusif" qu'annoncé par l'ONU. Au même moment, plus de 500 lobbyistes des industries fossiles ont été accrédités. Ce déferlement menace de faire de la COP un grand événement de "greenwashing".

[Notre article sur des annonces et initiatives officielles ou d'organisations de la société civile](#)

Ressources documentaires

- ▶ [Site web Convention climat](#)
- ▶ [Site web Glasgow COP26](#)
- ▶ [Assister aux événements publics en numérique, dans la "zone verte" \(ouverte au public\)](#)
- ▶ [Chaine youtube des événements de la COP](#)
- ▶ [Programme de la présidence de la COP26 \(en anglais\)](#)
- ▶ Mobilisation des organisations de la société civile de Grande-Bretagne <https://cop26coalition.org/>
- ▶ [La France à la COP26 \(site officiel\)](#)
- ▶ [Cités et régions à la COP26](#)
- ▶ [Information sur le GIEC ; Site web du GIEC](#)
- ▶ Rapport de la CCNUCC sur les Contributions déterminées au niveau national (engagements soumis par 164 Etats pour diminuer leurs émissions de GES. [Télécharger en français](#)
- ▶ Climate Watch : [suivi des contributions des Etats pour diminuer leurs émissions de GED](#) -20211031&M_BT=22331558404]
- ▶ [Rubrique sur le site du Réseau Action Climat ; Dossier pour la COP26 "A Glasgow, COP ou Flop pour le climat ? \(pdf 8 p.\)](#)
- ▶ Rapport d'Oxfam, "Pas si net. Objectifs climatiques « zéro émission nette » : conséquences sur l'équité foncière et alimentaire", août 2021. [Télécharger](#)
- ▶ Résumé analytique sur l'écart entre le niveau de production d'énergies fossiles prévu par les États et le niveau

mondial de production compatible avec la limitation du réchauffement à 1,5 °C ou 2 °C, PNUE, 2021. [Télécharger le résumé en français](#)

- ▶ [Bilan mondial de l'action climat par secteur, Climate Chance, novembre 2021](#)
- ▶ Union Européenne et climat : [proposition de résolution du Parlement européen sur la conférence 2021 des Nations unies sur les changements climatiques à Glasgow, Royaume-Uni \(COP26\)](#)



**UN CLIMATE
CHANGE
CONFERENCE
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

Genre, féministes et climat

L'impact du réchauffement climatique sur les rapports sociaux entre femmes et hommes, la participation spécifique des femmes et des organisations de femmes et féministes à des politiques de transition écologique, se sont imposés dans les négociations climat. Il en est de même de la participation d'autres groupes sociaux importants, comme les jeunes, les peuples autochtones, les paysan-nes, sachant que les femmes et le genre constituent un enjeu transversal à l'intersection de tous les autres.

[Voir l'article complet ici](#)

Actions d'Adéquations sur genre et climat

Depuis une dizaine d'année, Adéquations suit les enjeux climat et Objectifs de développement durable, resitués dans une analyse de genre et une perspective écoféministe. A partir de 2022, Adéquations va participer à un programme pluriannuel "FACE" (Féministes pour des Alternatives climat environnement) avec des partenaires en France et en Afrique. Des documents pédagogiques et méthodologiques sur la prise en compte du genre et des analyses féministes dans les politiques et projets climat sont également en préparation.

Quelques ressources :

- ▶ Adéquations est signataire de l'[Appel de l'Assemblée mondiale des femmes pour la justice climatique](#).
- ▶ [Position écoféministe](#)
- ▶ [Diffusion d'une exposition "Transition écologique, enjeux et atouts de l'égalité femmes-hommes"](#)
- ▶ [Etude en cours "Egalité femmes-hommes et transition écologique, des convergences ?"](#)
- ▶ [Genre et développement durable, introduction](#)